

onusien. A également joué en notre défaveur, la tendance de l'Organisation à adopter la pratique du vote en bloc; cette pratique a pour conséquence d'anéantir les initiatives individuelles prises par certaines délégations en vue de négocier les meilleures décisions possibles dans des circonstances données. Je crois cependant pouvoir affirmer avec certitude que le Canada reste encore fort apprécié à l'ONU, non seulement pour sa contribution monétaire, mais aussi pour le dévouement avec lequel il poursuit les buts de l'Organisation. Le plus souvent et dans la plupart des organes onusiens, on compte les délégations canadiennes parmi les plus influentes et les plus efficaces. Même si cette assertion (devrais-je plutôt dire cette vantardise?) vaut, dans mon esprit, pour l'ensemble des institutions rattachées à l'ONU qu'elles se trouvent à Genève, Rome, Paris, Nairobi, Montréal ou New York, les propos qui suivent porteront cependant principalement sur les activités de l'ONU à New York, où j'exerce mes responsabilités.

Une bonne administration est la raison première de notre efficacité — cela commence avec la direction et l'application de la politique étrangère du gouvernement dans tous les secteurs — politique, économie, aide, énergie, science et technologie, droit international, et ainsi de suite, sans oublier le recensement des priorités et des objectifs nationaux. A partir de là, on établit les priorités des missions, étape essentielle car il se passe tout simplement trop de choses pour qu'on puisse couvrir tous les secteurs en profondeur. Chaque chef de mission doit rester conscient du danger de trop disperser ses ressources.

Chaque année, nous établissons ce que nous appelons "le programme par pays", opération qui consiste à recenser les objectifs de la mission et à ventiler, en années-personnes, les ressources en personnel dont on aura besoin. Pour couvrir les principaux domaines de façon suivie, il y a à New York, en plus de moi-même, douze agents: un conseiller militaire, trois responsables des questions politiques, cinq pour les questions économiques et sociales, un pour les questions coloniales, un pour les affaires juridiques, un pour l'administration et la gestion des questions de l'ONU et, enfin, un autre pour les affaires publiques. Bien entendu, les différents services de la mission s'entraident lorsque le besoin s'en fait sentir. De plus, pendant l'Assemblée générale, ou à l'occasion de conférences spécialisées, des effectifs supplémentaires sont dépêchés du Canada.

J'en conviens, ce compte rendu peut sembler beaucoup trop détaillé, mais le déploiement des ressources constitue l'essence de la gestion; il m'a donc paru important de préciser que notre activité est soigneusement planifiée et contrôlée de près à Ottawa par un comité interministériel regroupant tous les organismes intéressés par le résultat de nos efforts.

Toute personne connaissant l'ONU comprendra que même si nous établissons des domaines politiques prioritaires (et que cela se traduise au niveau de l'utilisation des ressources) nous sommes tributaires du système onusien et de son calendrier. Ainsi, de septembre à décembre, nous devons étudier les 125 articles inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, et pendant le reste de l'année notre activité dépend en grande partie du calendrier des conférences.